



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Multiplication des déserts médicaux

Question écrite n° 21086

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la problématique des déserts médicaux. Alors que la demande pour les soins s'intensifie, notamment du fait du vieillissement de la population française, l'accès aux soins est de plus en plus difficile sur certains territoires. Aujourd'hui, plus de 12 pour cent des Français vivent dans les déserts médicaux et 5 pour cent à plus de quarante-cinq minutes d'un quelconque cabinet médical. Cette tendance risque de s'accroître dans les prochaines années notamment eu égard à l'âge moyen des généralistes, dont la moitié a plus de 60 ans. Aussi, le nombre important de départs à la retraite dans les prochaines années, conjugué au maintien du *numerus clausus* jusqu'à cette année, vont conduire à l'avenir à une raréfaction des médecins, risquant d'accroître fortement les difficultés d'accès aux soins dans les déserts médicaux et de conduire à une extension de ces difficultés aux territoires périurbains. Ainsi, des territoires périphériques aux grands centres urbains, dont l'attractivité et la démographie sont pourtant très dynamiques, commencent eux aussi à faire face à une pénurie de médecins généralistes sur le territoire avec l'impossibilité de plus en plus régulière de pourvoir au remplacement du médecin généraliste qui part à la retraite. Sur le long terme, l'enjeu est clair : attirer un maximum de jeunes médecins dans les territoires reculés et intermédiaires. Elle lui demande alors quelles mesures pourraient inciter au mieux les jeunes diplômés à exercer dans les zones les plus reculées.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21086

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 6032

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)